



Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

I. QU'EST CE QUE L' APEL?

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **accueil des nouveaux parents,**
- **représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,**
- **organisation de la fête de l'école, de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.**

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec plus de 823 000 familles adhérentes. Porteuse de convictions éducatives fortes l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire.
- www.apel.fr, le site internet de l'Apel qui, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- **Apel Service**, un service téléphonique (**0 810 255 255**), au prix d'un appel local, où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles** qui concerne les élèves et leurs familles à partir du collège.

II. QUELLES ONT ÉTÉ LES ACTIONS MENÉES PAR L'APEL DE L'ÉCOLE AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE?

Au cours de l'année précédente, l'APEL a mené différentes actions :

- Trocs et puces en septembre 2011 au gymnase Kerlois ;
- Tombola ;
- Soutien aux enseignantes dans leur différents projets (spectacle de Noël)
- Organisation d'un repas/boom pour parents et enfants ;
- Kermesse ;
- Matinées travaux pour améliorer le cadre de vie des enfants à l'école.

Ces différentes actions nous ont permis de financer :

- le voyage en immersion en anglais des monolingues à Larmor plage ;
- le voyage en immersion en breton des bilingues à Braspart ;
- l'aménagement de la cour de récréation (but de foot, marelle, création d'un parking à l'extérieur) ;
- l'achat de matériel informatique pour finir d'équiper les classes ;
- la réfection du hall d'entrée et des toilettes des maternelles ;
- Le provisionnement pour la classe de neige des élèves de CM1 et CM2 l'année scolaire 2012-2013.

**TOUTES CES ACTIONS NE PEUVENT ÊTRE MENÉES PAR L'APEL
QUE GRÂCE AU SOUTIEN DE TOUS LES PARENTS.**

Vous trouverez en pièce jointe, le bulletin d'adhésion à l'APEL.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée scolaire et espérons vous voir prochainement parmi nous pour participer à la vie de l'école de vos enfants.

Cordialement,

Emmanuelle HUBERT, présidente d'APEL
et toute son équipe

APEL DE L'ÉCOLE SAINT GILLES D'HENNEBONT

BULLETIN D'ADHÉSION 2012-2013

(A renvoyer à l'établissement avant le 21/09/2012)

Mr/Mme/Mlle :

Prénom(s) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone(s) :

Adresse e-mail :

Enfant(s) scolarisé(s) dans l'Établissement :

Nom	Prénom	Classe

Désire(nt) adhérer à l'Apel :

OUI **NON**

Adhère(nt) déjà à l'Apel dans un autre établissement : **OUI** **NON**

Nom de cet établissement :

DÉTAIL DE LA COTISATION DEMANDÉE POUR CETTE ANNÉE 2012-2013 :

16 € de cotisation Familiale répartie pour le Mouvement des Apel
(comprenant l'abonnement à la revue « Famille&Éducation »)

dont

0,90 € de soutien pour l'Apel de l'école

... € Don pour l'Apel de l'école Saint Gilles.

Versement d'une cotisation FAMILIALE et ANNUELLE de ... € .

(Ne réglez pas la cotisation maintenant elle sera prélevée sur la facture du mois d'octobre.)



SOUTENEZ L'APEL DE L'ÉCOLE SAINT GILLES !

L'adhésion à l'Apel, association loi 1901, se traduit par le versement d'une cotisation. **EN RENVOYANT CE BULLETIN, VOUS DEVEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION MAIS PAS UN MEMBRE ACTIF !** Vous ne serez donc pas invités aux réunions de l'Apel mais uniquement à l'assemblée générale où vous voterez le rapport moral et financier de l'Apel et procéderez également à l'élection ou au renouvellement du conseil d'administration. Si vous souhaitez faire partie du conseil d'administration, merci de vous faire connaître auprès de l'Apel.

L'Apel fait partie d'un mouvement plus large que sont l'Apel du Morbihan, l'Apel régionale et l'Apel nationale Association : Loi 1901 (activité totalement bénévole)

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre adhésion. L'Apel nationale, ainsi que ses structures internes (Apel Départementales et Régionales) sont destinataires des informations, dont les références de l'établissement. La société Famille Educatrice est également destinataire en cas d'abonnement à « Famille et Education ». Vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi qu'un droit de rectification.